

> Rencontres de la Fédération de l'Art Urbain

Gouvernance, missions et enjeux

Première édition – 24 octobre 2019

Organisées au siège de l'ADAGP, Société des Auteurs
dans les Arts graphiques et plastiques (Paris)

Sommaire

« Un premier jalon »	3
Les présentations de la matinée	4
L'Étude nationale sur l'Art Urbain	4
État actuel de la Fédération de l'Art Urbain	6
« L'art urbain », de quoi parle-t-on ?	7
Les tables-ronde de l'après-midi	8
Fonctionnement et éthique internes de la Fédération de l'Art Urbain	8
Philosophie de la Fédération dans l'écosystème culturel français et à l'international	9
Missions de la Fédération auprès de ses adhérents	11
Recherche, archives et histoire de l'art urbain	12
Participants et remerciements	14

« Un premier jalon »

Chères amies, chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier les adhérents ayant participé ce 24 octobre à cette journée fondatrice de la Fédération de l'Art Urbain. Organisée dans les locaux de l'ADAGP, généreusement mis à notre disposition, elle fut, aux dires des participants, intenses et riches en débats et propositions et le compte-rendu ci-joint en donne un aperçu.

La présence d'une quarantaine de participants, venus de toutes les régions de France, est donc une première réussite aux vues des 124 adhérents que la Fédération compte à ce jour. Artistes, associations, structures non associatives et sympathisants ont répondu présents à ce moment exceptionnel !

Parmi les chantiers débattus lors des tables-rondes de cette journée de réflexion, des actions vont être engagées en direction de :

- la professionnalisation des artistes (veille administrative, juridique, sanitaire, etc.) ;
- la défense et la valorisation de l'art urbain sous toutes ses formes (conservation des archives, promotion de la recherche scientifique sur l'histoire de l'art urbain, défense auprès des instances culturelles et régionales de cet écosystème, etc.) ;
- la mise en réseau des adhérents (plateformes, listes de discussions, etc.) ;
- la communication et la gouvernance (éthique, modes de financement et de développement, etc.).

Tous ces chantiers ne se feront pas en un jour. Aussi, nous allons mettre en place des commissions de travail qui élaboreront la feuille de route de la Fédération à moyen et long termes, en proposant notamment des actions concrètes pour les mois qui viennent.

La spécificité nationale de notre Fédération en fait la grandeur et la complexité. Il s'agit de trouver des moyens de diffuser les actions, de communiquer le savoir, de partager et d'informer « urbi et orbi », d'être dans une action éthique et politique (au sens des affaires de la cité), et enfin, de défendre et souligner le caractère spécifique de l'art urbain qui réunit en son point focal l'art, le collectif et les libertés, en interrogeant la société, parfois avec véhémence, sur son avenir, sur notre avenir.

Jean Faucheur,
Président de la Fédération de l'Art Urbain

Les présentations de la matinée

L'Étude nationale sur l'Art Urbain

Pour introduire la réflexion de cette journée, l'Étude nationale sur l'Art Urbain commandée par le ministère de la Culture et réalisée par l'association le M.U.R. en 2019 a fait l'objet d'une courte présentation.

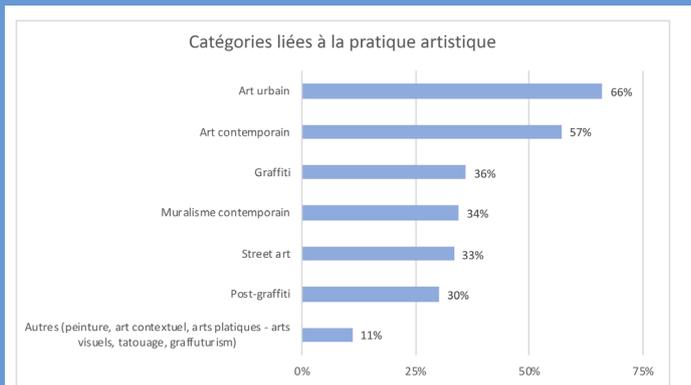
Cette étude, menée sur neuf mois, dresse un premier état des lieux de l'art urbain en France, afin de mieux comprendre l'action des acteurs de l'art urbain (artistes, associations, structures non associatives) au sein de l'écosystème des arts visuels. Elle a été menée par une équipe composée de Jean Faucheur, Chaima Ben Haj Ali, Cécile Cloutour-Rouzic, Timothée Pocard Kieny et Marie Vicet, sous la supervision de Dominique Aris de la Direction générale de la création artistique et de Paul Cloutour, docteur en sociologie urbaine, avec le partenariat de plusieurs structures de l'art urbain (Art Azoï, Juste Ici, Galerie Mathgoth et le Grand Jeu).

Cette recherche a été réalisée sous deux angles d'approche. Une partie quantitative et statistique a été menée dans un premier temps, à travers l'envoi de questionnaires aux acteurs de l'art urbain. Une partie qualitative *via* des rencontres individuelles et collectives ont ensuite apporté des précisions et des exemples concrets aux données récoltées. Ces axes complémentaires ont mis en exergue les difficultés et les attentes du milieu de l'art urbain, vis-à-vis des institutions publiques et privées mais également de la Fédération de l'Art Urbain nouvellement créée.

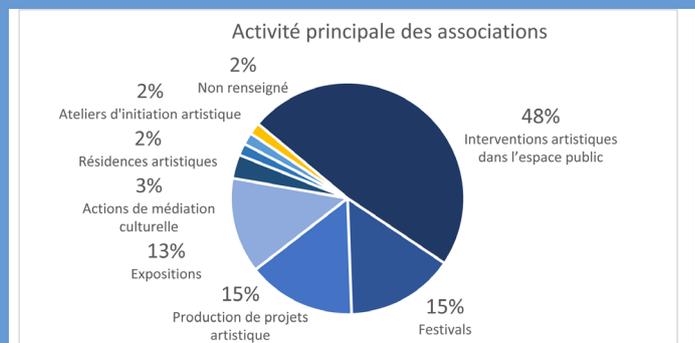
L'Étude nationale sur l'Art Urbain est disponible sur le site Internet de la Fédération de l'Art Urbain¹ et sur demande auprès de la Fédération.

1 federationdelarturbain.org

Extraits de l'Étude :



D'après nos données, environ trois quarts des artistes présentent des difficultés à définir leur pratique par une seule catégorie et se rangent dans plusieurs domaines. Deux tiers s'inscrivent dans "l'art urbain", suivie de près par le domaine de "l'art contemporain".



Parmi les associations qui réalisent des interventions artistiques dans l'espace public, environ la moitié d'entre elles la citent comme activité principale. On peut préciser ici qu'environ deux tiers des associations ont pour activité principale les interventions artistiques dans l'espace public.

Partenaires en France

Structures non associatives collaborant avec le partenaire

	Nombre de structures	Pourcentage
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	4	15%
Collectivités territoriales	10	38%
Autres partenaires publics	14	54%
Musées - centres culturels - mairies/municipalités	10	38%
Bailleurs sociaux	2	8%
Établissements de santé	1	4%
Ministères	1	4%
Non renseigné	4	15%
Partenaires privés	17	65%
Entreprises	4	15%
Fondations	3	12%
Établissements privés	3	12%
Non renseigné	8	31%
Foires françaises (galeries uniquement)	12	60%

Environ la moitié des structures non associatives a collaboré avec des partenaires publics en France, dont la majorité avec des municipalités, des musées ou des centres culturels. Deux tiers ont de même été partenaires d'organismes privés. Par ailleurs, trois cinquièmes des galeries interrogées ont participé à une foire en France.

État actuel de la Fédération de l'Art Urbain

La matinée des rencontres s'est poursuivie avec une présentation de l'actuelle Fédération de l'Art Urbain.

Cette structure associative a été créée en octobre 2018 et compte à ce jour 124 adhérents. Elle regroupe environ 50% d'artistes, 44% d'associations et 6% de professionnels et structures non associatives du secteur de l'art urbain.

Jusqu'à l'Assemblée Générale du 25 octobre 2019 désignant un Conseil d'Administration et un nouveau Bureau, la Fédération a été portée bénévolement par une partie de ses adhérents, dont le Bureau composé de Jean Faucheur (Président), David Demougeot, Elise Herszkowicz, Bob Jeudy, Gautier Jourdain et Christian Omodeo (Vice-présidents), Chaima Ben Haj Ali (Secrétaire) et Christine Jugla (Trésorière).

Afin d'assurer sa coordination, la Fédération a créé en août 2019 un poste à temps plein attribué à Cécile Cloutour.

Au fil des mois, la Fédération s'est structurée tout en organisant de nombreuses rencontres auprès des acteurs du milieu, sur l'ensemble du territoire français².

À présent, elle cherche à préciser son fonctionnement et interroge son rôle à jouer au cœur du secteur culturel. Quelles sont les attentes du milieu de l'art urbain ? Comment se positionner sur les plans artistique, politique et institutionnel ? Quelles sont les valeurs défendues ?



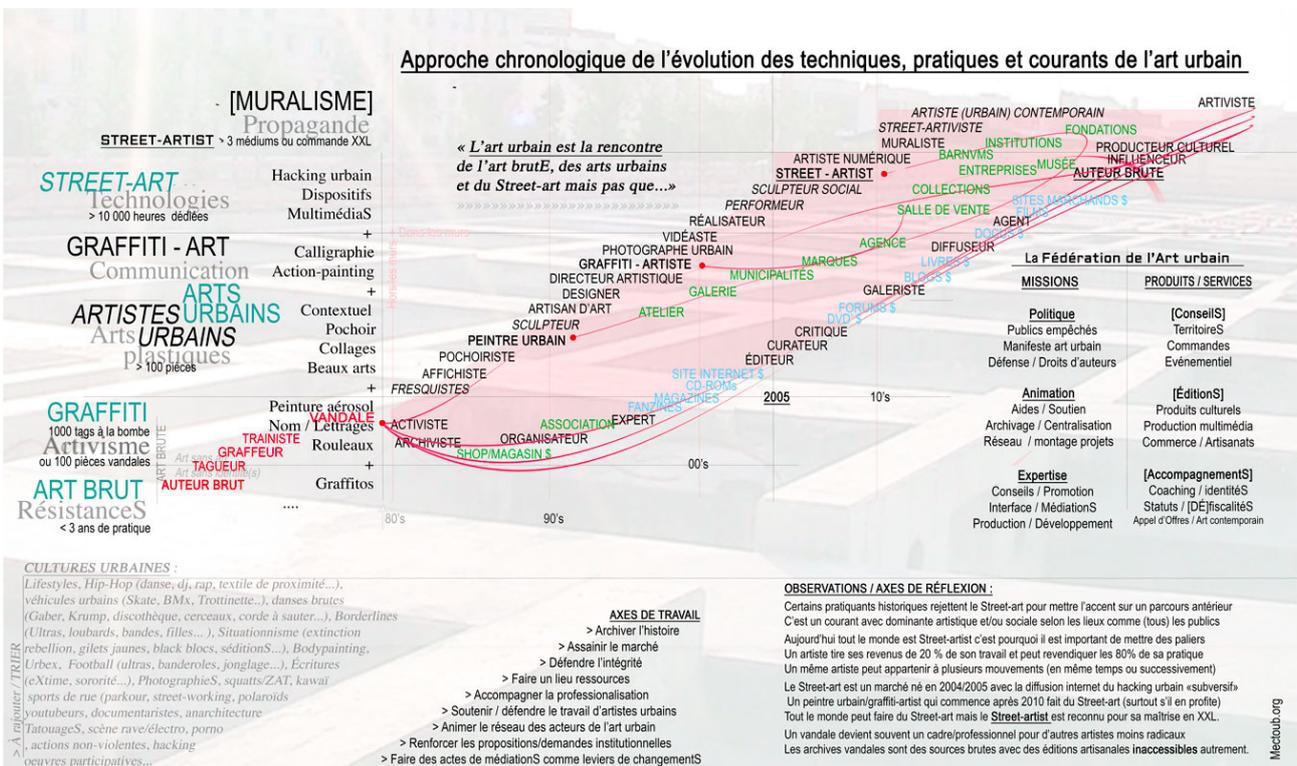
crédit photo C. Jugla

² Ces activités sont détaillées dans le bilan d'activité 2018-2019, téléchargeable sur le site Internet de la Fédération de l'Art Urbain (federationdelarturbain.org).

« L'art urbain », de quoi parle-t-on ?

Si la Fédération parle volontairement d' « art urbain », elle reconnaît que cette appellation reste encore floue et controversée en France. Son cadre spatio-temporel et son contenu varient d'une référence à une autre et ses pratiques de rue demeurent extrêmement hétérogènes, des points de vue techniques et formels.³

Pour alimenter ce débat, la matinée s'est conclue avec une proposition de définition portée par Mectoub', activiste urbain, à travers un schéma illustrant sa vision de l'art urbain. Si ce canevas ouvre un champ de réflexion possible, il souligne avant tout la richesse du monde de l'art urbain et par conséquent, sa complexité.



3 Voir à ce propos : *Étude nationale sur l'Art Urbain*, le M.U.R., 2019, (p. 7) et « Introduction » in GZELEY Nicolas, LAUGERO-LASSERRE Nicolas, LEMOINE Stéphanie, PUJAS Sophie, *L'art urbain*, Paris, Que sais-je ?, 2019, pp. 5-10.

Les tables-rondes de l'après-midi

Quatre tables-rondes thématiques ont été organisées au cours de l'après-midi afin de recueillir les avis et les propositions des adhérents de la Fédération. Chacune des tables-rondes a été menée par des modérateurs, en collaboration avec des rapporteuses.



crédit photo C. Jugla

Fonctionnement et éthique internes de la Fédération de l'Art Urbain

(modération : Jean Faucheur et Thomas Schmitt / rapporteure : Sixtine Ingall)

Cette table-ronde a cherché à mieux définir la gouvernance de la Fédération et son action tournée vers l'intérêt général, en proposant notamment de mettre en place une commission éthique et en enrichissant les nouveaux statuts et le Règlement Intérieur.

Création d'une commission éthique

La création d'une commission éthique permettrait une veille déontologique au cœur de la Fédération. Elle ferait ainsi office de garde-fou sur les bonnes pratiques de la Fédération et de ses adhérents, tout en apportant une réflexion de fond sur les valeurs défendues.

Cette commission éthique pourrait mener un travail de réflexion sur un an ou deux à propos

des différents points suivants :

- enrichissement de la charte de déontologie de la Fédération (intégrée au Règlement Intérieur) ;
- mise en place d'une procédure de veille auprès du Bureau et du Conseil d'Administration ;
- veille sur les méthodes et les moyens de financement de la Fédération (subventions publiques, adhésions, soutiens privés, recettes propres, etc.) et sur l'indépendance de la Fédération par rapport à ces financements ;
- réflexion sur les procédures d'adhésion à la Fédération.

Les nouveaux statuts de la Fédération et le Règlement Intérieur

La Fédération est une association loi 1901 et a pour obligation d'établir des statuts qui définissent sa gouvernance. Ces statuts sont complétés par un Règlement Intérieur qui apporte des précisions sur le fonctionnement interne de la Fédération.

Il est proposé que la Fédération de l'Art Urbain ait pour objet « le soutien et la promotion de l'art urbain en France. » Cet objet reste large et générique afin d'accueillir le plus d'acteurs possibles. Le terme d' « art urbain » est volontairement utilisé afin d'assurer sa pleine reconnaissance auprès des institutions et de ne pas exclure certaines catégories d'acteurs.

Ces nouveaux statuts et le Règlement Intérieur de la Fédération sont disponibles sur le site Internet de la Fédération de l'Art Urbain⁴ et sur demande auprès de la Fédération.

Philosophie de la Fédération dans l'écosystème culturel français et à l'international

(modération : David Demougeot et Elise Herszkowicz / rapporteure : Caroline Rambaud)

L'art urbain regroupe un champ vaste de pratiques dont les frontières restent encore en débat. Au cœur de l'actuelle sphère de l'art et de la culture, l'art urbain se positionne ainsi entre le monde de l'art contemporain et des arts de la rue. Néanmoins, en se regroupant dans une Fédération, existe-t-il un risque de renforcer la stigmatisation de l'art urbain ? La Fédération doit-elle se positionner uniquement sur la dimension esthétique de l'art urbain ou doit-elle évoquer les autres types de pratiques ? Quelle place réserver aux pratiques amateurs (du légal à l'illégal) ?

⁴ federatedelarturbain.org.

Il s'agissait ainsi pour cette table-ronde d'interroger le champ d'action artistique, les valeurs de l'art urbain et son positionnement vis-à-vis des institutions publiques et privées, en France et à l'étranger.

Les spécificités de l'art urbain

En comparaison avec l'art contemporain et les arts de la rue, l'art urbain pourrait se singulariser par :

- l'aspect éphémère des pratiques ;
- l'utilisation d'outils adaptés ;
- sa dimension territoriale ;
- un travail artistique de proximité auprès des publics ;
- des réseaux d'entraide et de solidarité ;
- une méconnaissance du milieu de la part des institutions (Directions des affaires culturelles, experts, etc.).

D'autres critères de distinction existent et demeurent complexes à interroger :

- l'espace public ;
- la ville ;
- l'in situ ;
- le dehors ;
- la dimension illégale et vandale.

Les partenaires au sein de l'écosystème

De nombreuses structures collaborent avec les acteurs du monde de l'art urbain. Parmi elles, il est possible de citer de manière non exhaustive :

- les musées ;
- les réseaux d'artistes informels ;
- les entreprises privées ;
- l'Etat (ministère de la Culture) et les Directions régionales des affaires culturelles ;
- les collectivités territoriales (les communes et les directions jeunesse et culture notamment) ;
- les ambassades françaises ;
- les bailleurs sociaux.

Le positionnement de la Fédération en France et à l'international

La Fédération doit pouvoir répondre aux attentes du milieu :

- en devenant une interlocutrice auprès des soutiens locaux ;
- en étant vecteur de formations et d'informations auprès des collectivités ;
- en apportant du conseil juridique ;
- en valorisant les bonnes pratiques de travail ;
- en questionnant la loi française à travers les valeurs de liberté de création, de la propriété et de la dépenalisation (ou non) du graffiti.

Pour ce faire, il est souhaitable que la Fédération ait un manifeste commun, une base de valeurs à laquelle se référer.

Missions de la Fédération auprès de ses adhérents

(modération : Chaima Ben Haj Ali et Cécile Cloutour / rapporteure : Lyne Hervey-Passée)

Afin de répondre aux attentes des adhérents, une table-ronde a été consacrée au périmètre d'intervention de la Fédération, à sa communication et aux enjeux de professionnalisation du secteur. Des actions ont été énoncées puis organisées selon les priorités.

Les missions concrètes proposées par la Fédération

À court terme (sur un an ou deux), il faut que la Fédération existe, soit connue et reconnue. À travers les moyens dont elle dispose, elle doit apporter des ressources en utilisant des moyens numériques tout en proposant des formats pratiques (fiches, modèles, etc.). Ces contenus seront proposés aux artistes, aux structures et aux institutions culturelles afin de structurer un réseau de mise en connexion, d'entraide et d'accompagnement.

Pour les artistes et les structures, plusieurs propositions ont été énoncées :

- apporter des informations juridiques (droit d'auteur, droit d'urbanisation, contrat) à travers des formations et des boîtes à outils ;
- identifier, inventorier et mettre à disposition les ressources et dispositifs d'aide et de soutien à la création ;
- proposer des forums de discussions ;

- diffuser les projets existants (portails qui recensent les appels à projets, festivals, expositions, etc.)
- lister les bonnes pratiques ;
- proposer des annuaires des structures existantes.

Pour les institutions, un réel effort de médiation doit être impulsé par la Fédération pour :

- présenter l'écosystème de l'art urbain, ses pratiques et ses histoires ;
- assurer un fonctionnement vertueux entre les acteurs de l'art urbain et les institutions.

À travers toutes ces problématiques, la Fédération se questionne sur les moyens utilisés : doit-elle créer des nouveaux outils ou bien valoriser l'existant, porté par d'autres structures dédiées à la création ?

La portée générale de la Fédération

À long terme, une fois les premiers outils mis à la disposition des adhérents, il s'agit d'encourager la promotion de l'art urbain à travers la Fédération sur les plans du savoir, du conseil, de l'expertise et de la formation.

Une question a été soulevée par rapport au positionnement politique de la Fédération vis-à-vis de litiges juridiques concrets. La Fédération doit-elle devenir une porte-parole du milieu ?

Recherche, archives et histoire de l'art urbain

(modération : Nicolas Gzeley et Christian Omodeo / rapporteure : Marie Vicet)

Pour cette thématique, il s'agissait de réfléchir à la valorisation de l'art urbain et à son positionnement par rapport à l'histoire de l'art, notamment à travers la documentation et la mise en lumière des archives existantes.

Définir les archives de l'art urbain

Il existe plusieurs types d'archives, et notamment :

- des archives photographiques ;

- des archives papier (fanzines, livres...) ;
- des archives dématérialisées.

Ces archives forment des ensembles cohérents issus de producteurs. Elles portent ainsi une part de subjectivité.

Il est important d'insister sur le fait que ces archives sont vivantes. Il est possible de constater qu'il existe aujourd'hui une demande d'accès à ces archives, de la part des chercheurs mais également des artistes urbains.

Les centres de ressources

Plusieurs centres de conservations conservent des archives liées à l'art urbain, comme :

- le Mucem (Marseille) ;
- le Grand Jeu (Paris) ;
- l'Urban Nation (Berlin) ;
- The Cornell Hip Hop Collection (Ithaca, Etats-Unis).

Il serait important que la Fédération sache quelle est l'ampleur de l'existant conservé dans ces lieux.

La valorisation des archives

La Fédération doit impulser la collecte, l'expertise et la hiérarchisation des archives de l'art urbain.

Dans un premier temps, il faudrait établir des partenariats avec les lieux de conservation existants afin qu'ils puissent centraliser et rendre accessibles une partie des archives qui nécessitent une protection urgente. La Fédération pourrait également flécher les orientations d'acquisition des institutions comme les Frac (Fonds régionaux d'art contemporains).

Dans un deuxième temps, il serait possible d'imaginer un centre de ressources implanté sur un territoire, qui devienne une représentation matérielle de l'histoire commune de l'art urbain. Ce lieu permettrait de partager ces archives auprès du plus grand nombre.

Participants

Artistes :

Aleteïa, Alias Ipin, Arek, Vincent Becquet, Ella Besnaïnou, Codex Urbanus, Jean Faucheur, Nicolas Gzeley, Mardi Noir, Stéphane Moscato, Mako Deuza, Mectoub', Ox, Surfil, Thom Thom, Mathieu Tremblin

Associations :

Art Azoi (Élise Herszkowicz), Art en ville (Olivier Landes), Collectif GFR (Renaud Cousin), Collectif Renart (Julien Prouveur), Horloge Jaune (Gautier Jourdain), Juste Ici (David Demougeot), La Lune en Parachute (Robert Jeudy), L'art prend la rue ! (Laurent Sanchez), La Voie de l'Écrit (Marc-Antoine Léval), le M.U.R. (Christine Jugla), le MUR 93 (Nicolas Obadia), Le M.U.R. de Saint-Etienne (Julie Maurice), Les Tontons Tourneurs (Thomas Munerel), Planète Émergences (Manon Keraudren), Plus de Couleurs (Sarah Joseph-Jacques), Quartier Monde (Chaima Ben Haj Ali), Recycl'art Auvergne (Jordan Saine), Riofluo (Nicole Scauri), Sonar (Oré), Superposition (Orbiane Wolff), Urban Art Paris (Sébastien Lis)

Autres professionnels et acteurs du monde de l'art urbain :

Cécile Cloutour, Estelle Domergue, Gilles Maddanela, Mectoub', Christian Omodeo, Alexandra Parrish, Sandrine Rabouille, Frédéric Steimer

Bénévoles :

Lyne Hervey-Passée, Sixtine Ingall, Caroline Rambaud, Marie Vicet

Remerciements

Jean Faucheur et toute l'équipe de la Fédération remercient :

L'ADAGP pour son accueil et sa disponibilité, la Direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture et tout particulièrement Dominique Aris, l'ensemble des adhérents de la Fédération de l'Art Urbain pour leur soutien et leur participation à ces rencontres collectives, mais aussi Lyne Hervey-Passée, Sixtine Ingall, Caroline Rambaud et Marie Vicet.

Réalisation

Rédaction : Cécile Cloutour

Relecture : Chaima Ben Haj Ali et Sixtine Ingall

Conception graphique : Jean Faucheur

Novembre 2019

Nous contacter

Fédération de l'Art Urbain

8 rue du Général Renault

Paris 75011 France

federation.arturbain@gmail.com

06 98 98 09 47

federationdelarturbain.org

Avec le soutien du ministère de la Culture

